



S'inscrire à la newsletter

ZOOM

Annnonce de diagnostic grave en CDPS, prise en charge des troubles psychiatriques aux urgences, rapatriement des corps : les premiers travaux de l'Erer



L'Espace de réflexion éthique régional vient de livrer un document réflexif sur l'annonce de mauvaise nouvelle en CDPS. Il s'agit de la première saisine pour laquelle il livre un document. Deux autres sont en cours, l'une sur l'accueil de patients atteints de troubles psychiatriques aux urgences, l'autre sur le rapatriement des corps de patients décédés lors d'une évacuation sanitaire. Dans le même temps, l'Erer a mis en ligne son site internet et organise régulièrement des débats.

A peine créé, en octobre 2023, l'Espace de réflexion éthique régional (Erer) a reçu ses premières saisines. Ils illustrent la diversité des questionnements auxquels font face les professionnels de santé en Guyane :

- Comment annoncer un diagnostic grave en centre délocalisé de prévention et de soins ?
- Comment prendre charge les patients avec des troubles psychiatriques ou de santé mentale qui arrivent aux urgences ?

- Comment améliorer le rapatriement des corps en cas de décès lors d'une évacuation sanitaire dans l'Hexagone ?

Un premier document vient d'être rendu après une saisine sur les CDPS (lire ci-dessous). Une autre, sur la psychiatrie, est également bien avancée. « Caricaturalement, nous avons deux points de vue, résume Blandine Solignat, coordinatrice de l'Erer. D'un côté, les urgences qui disent qu'elles n'arrivent pas à avoir les psychiatres et gardent des patients qui ne relèvent pas des urgences. De l'autre côté, la psychiatrie dit que quand elle arrive aux urgences, ce n'est jamais une urgence psychiatrique mais une urgence vitale, et que les patients ont besoin d'un examen somatique complet avant de voir un psychiatre. Cette interrogation se voit partout : au niveau national et international. La revue de littérature est dense. Le sujet n'est pas simple et réveille les passions. »



Blandine Solignat,
coordinatrice de l'Erer

Cette saisine va déboucher sur deux aspects, selon Blandine Solignat :

- Une recherche qualitative avec le CIC pour l'ensemble du CHU, intitulée Prism (pour Paroles de soins, regards croisés sur la santé mentale aux urgences de Guyane) ;
- Une formation spécifique intrahospitalière sur la communication non violente et une meilleure approche des patients vivant avec des troubles de la santé mentale.

Enfin, l'Espace de réflexion éthique régional a été saisi par « une assistante sociale qui nous a mis en exergue le cas d'un jeune enfant, evasané dans l'Hexagone, que les parents n'avaient pas pu suivre, faute d'accès aux droits. Il est décédé là-bas et son corps n'est jamais revenu en Guyane, ce qui a posé des difficultés pour le deuil. Ce cas interroge sur le rapatriement des corps, également lors de décès sur le littoral de personnes des communes isolées. Nous avons réalisé une revue de droit mais aussi regardé comment les choses se déroulent dans la réalité. Nous avons monté un guide d'entretiens et nous devons débiter les entretiens avec les institutions et personnes ressources, pour nourrir la réflexion éthique.»

Pour proposer ses réponses, l'Erer fonctionne en groupes de travaux. « Ils réunissent des professionnels de santé, du médico-social, des chercheurs, juristes, citoyens et usagers autour de thématiques éthiques précises. Ils fonctionnent de manière collaborative et participative, sur la base de réunions régulières. Chaque groupe définit ses objectifs, mène des réflexions approfondies, partage des expériences de terrain et peut produire des recommandations, outils ou documents de sensibilisation. Ces travaux visent à éclairer les pratiques professionnelles et à nourrir le débat public, dans le respect de la diversité des points de vue et des réalités locales», explique l'Erer.

Un formulaire sera prochainement mis en ligne sur le site internet, mais il est déjà possible de [contacter sa coordinatrice, Blandine Solignat](#).

Des pistes pour l'annonce de mauvaise nouvelle en CDPS



Comment annoncer, notamment lorsqu'on travaille en CDPS, une mauvaise nouvelle avec bienveillance, ou à défaut non-malfaisance, quand l'annonceur lui-même n'est pas expert dans le domaine ou, du moins, n'a pas les moyens équitables d'y parvenir ? Telle est la problématique à laquelle a été confronté l'espace de réflexion éthique régional (Erer), dans le cadre de sa première saisine. L'Erer vient de publier le fruit de son travail. Le document est disponible sur [LinkedIn](#) et sur [Canva](#). Il peut également être demandé à erer.guyane@ch-cayenne.fr.

« Nous avons été saisis par un maïeuticien qui nous avait exposé que dans les CDPS, les soignants étaient en difficulté pour annoncer des diagnostics graves, remémore Blandine Solignat. Nous avons mis en place un groupe de travail, avec un professeur d'université en droit et gestion, une psychologue, le Dr Brice Daverton (médecin référent des projets de santé publique des CDPS). Nous avons travaillé sur un guide éthique qui permette aux soignants d'avoir un cadre de réflexion lors de l'annonce d'une mauvaise nouvelle. » Le document fait ressortir des pistes tant individuelles que professionnelles, mais aussi institutionnelles.

L'Erer propose plusieurs pistes :

Parmi les pistes retenues :

- Intégrer l'approche spirituelle et culturelle ;
- Élaborer un guide de bonnes pratiques par le CHU de Guyane ;
- Travailler sur une alliance thérapeutique fondée sur la confiance et la durée ;
- Former les médiateurs en santé et les professionnels des CDPS ;
- Travailler sur l'alliance entre les CDPS, chefs coutumiers et représentants œcuméniques.

Le document propose également une large base bibliographique, pour ceux qui souhaiteraient pousser leur réflexion sur ce sujet.

Un site internet, des débats, une newsletter

Au mois de mai, l'Espace de réflexion éthique régional a mis en ligne son [site internet](#). Toutes les pages ne sont pas encore actives, le but étant alors de permettre les inscriptions aux prochaines formations qu'il organise (lire ci-dessous). Le site internet présentera également les saisines et les résultats de ses réflexions. Il donne également accès à une dense bibliographie ainsi qu'à ses newsletters.

Cette [newsletter](#) mensuelle, lancée en mai, en est à son troisième numéro. Elle fait le point sur les projets de l'Erer et propose quelques liens vers des articles.

Dans le même temps, l'Erer organise des débats, à peu près tous les trois mois. Le dernier, en avril, traitait de la prise en charge des mules. Pour en discuter, il a réuni les Dr Alexis Fremery, urgentiste, Aolia Aboïkoni et Dominique Louvel, gastroentérologues, du CHU de Guyane, Jean-Philippe Vauthier, maître de conférences à l'Université de Guyane, et William Franck, doctorant en sociologie.

L'Erer prépare, avec l'Agence régionale de santé, la deuxième édition de son séminaire sur l'éthique du numérique en santé. La première édition, le 4 novembre 2024, avait été rythmée par deux tables rondes, en présence d'Annie Prévot, directrice générale de l'Agence du numérique en santé (ANS) :

- Consentement éclairé du patient : comment garder la main sur ses données de santé ? Quel contrôle des accès ?
- La télésanté en Guyane pour faciliter l'accès aux soins : comment construire une relation de soins de qualité ?

Des formations pour les hospitaliers

Fin 2024 sur le site de Cayenne puis mi-mai à Saint-Laurent-du-Maroni, l'Espace de réflexion éthique régional (Erer) a animé des formations pour les agents hospitaliers. « Il s'agissait d'une sensibilisation à l'éthique, auprès des professionnels soignants, infirmiers, médecins, mais aussi d'assistances sociales : toutes les personnes en lien avec le patient et qui peuvent avoir des questionnements éthiques », explique Blandine Solignat, coordinatrice de l'Erer. D'une durée de trois jours, la sensibilisation a accueilli entre quinze et vingt participants, « pour que ce soit assez participatif ».

« La première journée est très théorique, sur les bases éthiques, poursuit Blandine Solignat. La deuxième journée permet de travailler des situations qu'ils vivent ou qui les ont marqués. On les travaille avec la méthodologie de la réflexion éthique pour se pencher sur leurs solutions dans les services. » Ces questionnements ont porté sur les parcours de soins de patients à pathologie complexe : « Est-ce qu'on a vraiment recueilli le consentement du patient ? » D'autres ont eu trait au consentement et au choix libre et éclairé des soins, ou encore sur les soins dans un contexte interculturel.

Les deux prochaines sessions seront organisées sur le site de Cayenne :

- Du 22 au 24 septembre ;
- Du 1er au 3 décembre.

[S'inscrire.](#)



♦ A Cayenne, douze professionnels de santé équipés du bouton d'alerte « Police connectée »



Hier matin, l'ARS Guyane, en collaboration avec la Direction territoriale de la Police nationale, a organisé une session de remise du bouton d'alerte « Police connectée ». Huit infirmiers libéraux et quatre binômes infirmier – médiateur de la Permanence d'accès aux soins de santé (Pass) du CHU – site de Cayenne ont été intégrés au dispositif à l'issue de cette session. Depuis le mois de mars, la Pass de Cayenne déploie le dispositif PassDom, avec des visites à domicile de patients qu'elle prend

en charge.

Pour rappel, ce bouton d'alerte et le dispositif « Police connectée » sont un système d'alerte discret qui permet, en cas d'agression d'alerter directement les forces de l'ordre, via un canal spécifique et transmettre la localisation du professionnel en temps réel ([lire la Lettre pro du 10 janvier](#)). Le dispositif est opérationnel uniquement en zone Police nationale, c'est-à-dire à Cayenne.

Une nouvelle session de remise sera organisée après la rentrée. Les professionnels souhaitant intégrer le dispositif peuvent dès à présent s'inscrire en écrivant à audrey.andrieu@ars.sante.fr.

♦ L'ERRSPP devient Lavi timoun et édite sa brochure d'information



Créée il y a deux ans ([lire la Lettre pro du 27 août 2024](#)), l'équipe ressource régionale de soins palliatifs pédiatriques devient Lavi timoun. L'ERRSPP a souhaité personnaliser son nom, « afin que les familles et professionnels à qui elle s'adresse puissent l'identifier plus aisément.

L'acronyme ERRSPP peut être difficile à énoncer, mais surtout à se représenter, en termes de signification et de mission. Lavi timoun vient rappeler l'importance de la vie dans la pratique des soins palliatifs pédiatriques », explique l'ERRSPP.

Dans le même temps, Lavi timoun a édité sa brochure de contact et d'information, en collaboration avec la cellule communication du CHU. Le document présente l'équipe, les patients qu'elle prend en charge, ses lieux d'intervention, ses services et le contact de ses trois personnels :

- Le Dr [Benjamin Faivre](#), pédiatre ;
- [Mélanie Freitas](#), psychologue clinicienne ;
- [Mylène Fleurant](#), infirmière puéricultrice.

♦ Roura affiche son soutien au don d'organe



En mars, lors des Journées Antilles-Guyane du don d'organe, Jean-Claude Labrador, maire de Roura et vice-président de l'Association des maires de Guyane, avait insisté sur « la communication à faire autour du don d'organes » et sur son espoir « qu'il y ait une prise de conscience de la Guyane sur ce sujet ». C'est désormais à l'entrée de sa commune. Depuis vendredi, les automobilistes, cyclistes et autres usagers de la route qui y arrivent peuvent découvrir que la commune est ambassadrice du don d'organe. Une cérémonie a permis de dévoiler la plaque, en présence d'Eric Paul, référent qualité et performance à l'Agence régionale de santé.

♦ Enquête sur les projets de promotion de la santé en milieu pénitentiaire dans les territoires ultramarins



Guyane promotion santé (GPS) mène actuellement une enquête visant à dresser un état des lieux des actions de promotion de la santé en milieu pénitentiaire en Guyane. L'objectif est de « recenser les initiatives existantes, qu'elles soient portées par les associations, les unités sanitaires, l'établissement pénitentiaire ou

les services déconcentrés, afin de mieux comprendre les spécificités locales et de formuler des recommandations concrètes pour renforcer les démarches de promotion de la santé », précise l'association. Cette démarche s'inscrit dans le cadre d'une convention nationale signée entre la Direction générale de la santé (DGS), la Direction de l'administration pénitentiaire (DAP) et la Fédération Promotion Santé, et est confiée à Guyane Promotion Santé pour sa mise en œuvre en Guyane.

L'enquête se structure en deux phases :

- Un [questionnaire en ligne](#), à destination de tous les professionnels et structures intervenant en milieu pénitentiaire. Il est possible d'y répondre jusqu'au 25 août.
- Des entretiens individuels et focus groups pour recueillir des témoignages et des analyses plus approfondies auprès des professionnels de santé, des acteurs associatifs, des acteurs de l'administration pénitentiaire...

Ils bougent



■ **Chantal Lebot**, secrétaire générale du CHU – site de Cayenne, a annoncé son départ pour la région parisienne, dans un message aux agents du CHU. Arrivée en 2019 au Centre Hospitalier de Cayenne, Chantal Le Bot a d'abord été directrice des ressources humaines, puis directrices des affaires générales et juridiques.

Actus politiques publiques santé et solidarité

♦ Catherine Vautrin détaille les mesures de lutte contre la fraude sociale



Dans une [interview au Parisien](#) (accès payant), Catherine Vautrin, ministre du Travail, de la Santé, des Solidarités et des Familles, détaille les mesures visant à lutter contre la fraude sociale contenues dans le projet de loi financement de la sécurité sociale (PLFSS), dont les discussions débiteront en octobre. Le gouvernement souhaite économiser 2,3 milliards d'euros de cette manière.

« Le projet de loi que nous sommes en train de préparer vise à faciliter la communication entre les différentes caisses pour repérer [les] multifraudeurs. Parallèlement, nous souhaitons que les caisses de sécurité sociale aient accès à l'ensemble du patrimoine du bénéficiaire, par exemple ses propriétés, données bancaires ou assurance vie, afin de s'assurer qu'il n'a pas des revenus non déclarés », a précisé la ministre. S'agissant des transporteurs sanitaires, elle a indiqué que le gouvernement souhaite « obliger les transporteurs à se doter d'un dispositif de géolocalisation et d'un système électronique de facturation intégrée, afin de garantir l'exactitude des kilomètres facturés. C'est un élément de transparence nécessaire. »

Évoquant les arrêts de travail, Catherine Vautrin rappelle « que le formulaire papier d'arrêt de travail est totalement sécurisé depuis le 1er juillet, ce qui rend enfin impossible pour un assuré fraudeur de produire seul un faux arrêt de travail. Nous allons également mettre un terme aux arrêts de travail prescrits de manière abusive. Il ne s'agit pas d'empêcher les gens qui sont malades d'être arrêtés. Il s'agit juste de mettre fin aux arrêts de travail non justifiés et de permettre à ceux qui en ont médicalement besoin d'en bénéficier afin d'assurer la soutenabilité de notre système de santé. »

Offres d'emploi

♦ Le CHU – site de Cayenne recrute des **médecins** pour ses CDPS et hôpitaux de proximité de Grand-Santi, Saint-Georges, Camopi et Maripasoula (CDD d'une à quatre semaines).
Renseignements et candidatures : <mailto:celine.michaud@ch-cayenne.fr>.



◆ Le réseau Kikiwi recrute un **médiateur en santé** (CDD de douze mois, temps plein, poste basé à Saint-Laurent-du-Maroni). [Consulter l'offre et candidater.](#)

◆ La pharmacie de la Madeleine recherche deux **pharmaciens** pour compléter son équipe (CDD ou CDI, à pourvoir immédiatement). [Consulter l'offre et candidater.](#)

Agenda

Mercredi 6 août

► **Afterwork** karaoké de la CPTS, à 19h30 à l'Entrepôt, à Cayenne. [S'inscrire.](#)

Vendredi 8 août

► **Entr'ados** « La puff, on en parle... » pour les 12-21 ans, de 14 heures à 16 heures, à la Maison des ados, de Cayenne. Sur inscription au [0594 25 00 51](tel:0594250051).

Lundi 18 août

► **Webinaire** sur le bon usage des antibiotiques, focus sur les infections pulmonaires, avec le Dr Simon Pavin (CHU – site de Cayenne), avec la CPTS, à 20 heures. [S'inscrire.](#)

Jeudi 🗣️ 3^e édition des Jeudis M – Jeudi de la Ménopause

► **Jeudi M** sur le thème « Toutes concernées mais pas toutes soignées », organisé par la Quinzaine obstétricale et l'Association guyanaise de ménopause et périménopause, à 17h30 à la maison des arts martiaux Lucie-Decosse, à Matoury. Avec les Dr Gelly Akouala, Raoudha Mhiri et Karen Mencé, gynécologues, le Dr Liliane Thélusmé, nutritionniste, Sophie Berthiot, sage-femme, Valérie Linton, sexologue, et Joëlie Chandey, psychologue. [S'inscrire.](#)

Mardi 9 septembre

► **Comité de pilotage** de la Pass de ville et discussion autour de l'appel à manifestation d'intérêt de l'ARS, à 10 heures. [S'inscrire.](#)

Jeudi 18 septembre

► **Parlons IVG !** organisé par la CPTS, à 19h30, à la maison des jeunes des Savanes, à Kourou, avec le Dr. Nadia Thomas, Présidente du réseau Périnat. [S'inscrire.](#)

Mercredi 24 septembre

► **Assemblée générale** de Guyane promotion santé (GPS), de 8h30 à 12h30. [Bulletin d'adhésion](#) à renvoyer d'ici au 3 septembre.

Jeudi 25 septembre

► **Ciné-débat** autour du film [Sauve qui peut](#), organisé par la plateforme ressources en éducation thérapeutique du patient (ETP) de Guyane promotion santé, à 19h30 au cinéma Eldorado, à Cayenne. [S'inscrire.](#)

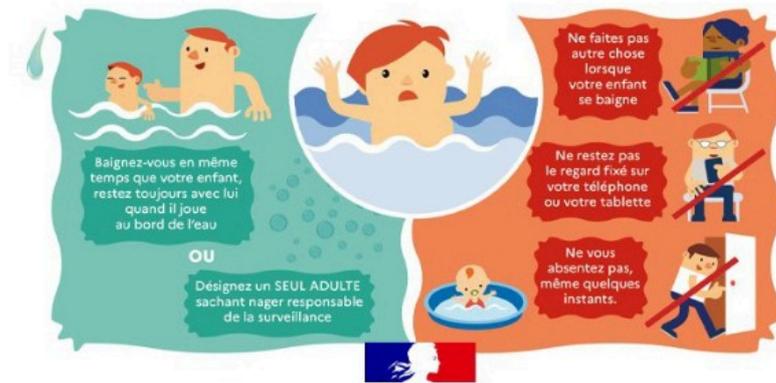
Faites connaître vos événements dans l'agenda de la Lettre pro en écrivant à pierre-yves.carlier@ars.sante.fr

Le message du jour

ATTENTION AUX NOYADES DES ENFANTS !

VOUS TENEZ À EUX, NE LES QUITTEZ PAS DES YEUX !

Aucun dispositif de sécurité ne remplace votre vigilance, même dans des lieux de baignade surveillés.



Consultez tous les numéros de La lettre Pro

Agence régionale de santé Guyane

Directeur de la publication : Laurent BIEN

Conception et rédaction : ARS Guyane Communication

Standard : 05 94 25 49 89



www.guyane.ars.sante.fr

[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)